

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX**

(Section Montréal) Inc.

Tenue le 6 mai 2009, à 10 h

À la salle Le Rizz, 6630, rue Jarry Est, Montréal, Québec

Sous la présidence de Louise Laferrière

Denise Courval agit à titre de secrétaire

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente Louise Laferrière souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle déclare l'assemblée ouverte à 10 h 10.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Mot de la présidente
- 4- Présentation et ratification des règlements
- 5- Levée de l'assemblée.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution

Bernard Tremblay, appuyé par Gérald Jodoin, propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente, Louise Laferrière souhaite la bienvenue à tous les participants à cette assemblée générale extraordinaire qui a pour objet unique la ratification des nouveaux règlements généraux de la Section de Montréal de l'Association nationale des retraités fédéraux.

Les membres du Conseil ont accepté avec enthousiasme la proposition de Christiane Beaupré de coordonner un Comité ad hoc du C.A. sur la rédaction de nouveaux règlements, de piloter la recherche des documents pertinents, de rédiger des ébauches de règlements et de consulter les membres sur le sujet. Ce fut un travail colossal.

Elle adresse ses plus sincères remerciements à Christiane en particulier et à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de ce document une pièce maîtresse de la gouvernance de notre Section.

En tout respect avec les règlements en vigueur, le conseil d'administration a procédé à l'adoption des nouveaux règlements au mois de décembre dernier et conformément aux règlements, le but de la présente rencontre est de procéder à leur ratification, ce qui permettra de conclure ce long exercice.

PRÉSENTATION ET RATIFICATION DES RÈGLEMENTS

Christiane Beaupré fait la présentation des nouveaux règlements. Elle explique la raison pour laquelle le Conseil d'administration a décidé de faire la révision des règlements.

Jacques Petit apporte des commentaires, concernant l'article 43 des nouveaux règlements, à l'effet que le président sortant demeure membre du C.E., il indique qu'il y a une possibilité que sa présence puisse être une cause de problèmes.

Bernard Tremblay demande que l'article 43 soit modifié pour spécifier la durée du mandat du président sortant. Une longue discussion s'en suit.

Gaston Plourde explique la teneur des articles 79 et 80 des nouveaux règlements qui régissent la façon d'apporter des modifications aux règlements. De plus, l'article 81 spécifie que, nonobstant les deux articles précédents, des modifications peuvent être apportées si 75% des participants estiment que l'urgence de la situation le justifie.

Bernard Tremblay, est d'avis que même si la situation n'est pas urgente, étant donné qu'il s'agit d'une modification mineure, que les nouveaux règlements ne sont pas encore ratifiés, que la modification à l'article 43 devrait être acceptée et ainsi éviter de revenir sur cette question lors du prochain AGA.

Gaston Plourde suggère à la présidente de l'assemblée de demander le vote et que si 75% des participants sont d'accord, une proposition de modification aux règlements pourrait être déposée.

Le résultat du vote démontre que plus de 75% des participants sont d'accord pour permettre le dépôt d'une proposition d'amendement.

Résolution

Il est proposé par Gaston Plourde, appuyé par Bernard Tremblay, que la dernière phrase de l'article 43 soit modifiée pour se lire comme suit :

Le président sortant est membre d'office du C.E. pour une période maximale d'un an et n'a pas droit de vote.

Christiane Beaupré remercie les membres présents d'avoir ratifié les nouveaux règlements.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution

Gérald Jodoin, appuyé par Renée Royer, propose la levée de l'assemblée. Adopté à l'unanimité. Il est 11 h 45.

Louise Laferrrière
Présidente

Denise Courval
Secrétaire